



SAINT-DENIS DE-BROMPTON

Mot du maire

Mars 2026

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal le mardi 3 mars 2026.

Chers citoyens et chères citoyennes,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la meilleure des chances à deux jeunes athlètes de Saint-Denis-de-Brompton dans le cadre de leur participation aux Jeux du Québec, soit Logan Beaulieu (Hockey) et Nalya Émond (Trampoline). Nous sommes tous derrière vous pour ses jeux !

Bonne nouvelle à l'école

La semaine dernière, le CSSRS faisait l'annonce officielle qu'il y aura l'installation de six classes modulaires et d'un gymnase qui seront annexés à l'école Jardin-des-Lacs. La durée de vie de ces installations est de 10 à 12 ans. Ce qui permettra, en parallèle, de plancher sur le projet de la construction d'une 2^e école dans notre municipalité. Ce qui est une très bonne nouvelle pour que nos jeunes élèves restent sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton.

Règlement 739

Jeudi dernier, nous avons tenu la rencontre d'information citoyenne qui concerne le moratoire pour les secteurs desservis par les usines de traitements des eaux usées (Village et Brompton). L'équipe de la municipalité a pu présenter la situation actuelle (les deux usines sont rendues à pleine capacité) ainsi que le calendrier des différentes étapes qui ont été réalisés à ce jour et celles qui restent à être complétées. Ce soir, nous présentons un avis de motion pour la mise à niveau de l'usine Village. C'est une étape normale pour permettre

d'aller en appel d'offres. Cette étape sera suivie, lors d'une prochaine séance, de la résolution pour le règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux.

Enjeu de l'amiante et de la gestion des sols contaminés

À la mi-février 2026, le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles orientations pour la gestion des sols amiantés, favorisant leur réutilisation sécuritaire sur le site d'origine ou dans d'autres lieux contaminés. Cette approche vise à réduire l'enfouissement et les coûts, tout en maintenant des normes strictes de protection de la santé et de l'environnement. Les mises à jour officielles du **Guide d'intervention du ministère de l'Environnement** sont prévues pour 2027, avec une analyse au cas par cas d'ici là.

Principaux changements et orientations :

- **Valorisation accrue** : La réutilisation des sols contenant de l'amiante est permise sur le site d'origine (sur place), limitant le transport.
- **Déplacement autorisé** : Le transfert vers d'autres terrains déjà contaminés est possible, sous réserve du respect des conditions strictes.
- **Objectif** : Réduire la pression sur les lieux d'enfouissement autorisés et alléger les coûts des projets de construction.

Ce qui est une très bonne nouvelle pour tous les travaux qui requiert l'excavation des sols. Je pense, entre autres, à notre projet d'égout et aqueduc au lac Desmarais et au petit lac Brompton. L'autre étape qui reste à franchir est la révision de la norme, qui serait augmentée de 0,1% à 1.0 % (comme celle de la province de l'Ontario), dont nous devrions avoir des nouvelles au printemps 2026.

Mobilité active

La semaine dernière, j'ai participé à la rencontre du comité vélo de la MRC, qui est l'organisme responsable pour le développement des pistes cyclables sur le territoire de la

MRC du Val-Saint-François afin de faire les représentations pour que Saint-Denis-de-Brompton puisse être dans les priorités pour être connecté au réseau des pistes cyclables.

Planification stratégique

Nous avons eu 496 répondants à notre sondage sur la planification stratégique, ce qui va nous permettre, d'après la firme de consultant Espace Stratégie, d'avoir suffisamment d'information pour compléter l'analyse. Une fois la compilation terminée, on va pouvoir vous faire le retour pour diffuser les orientations et travaux de priorisation.

Sécurité au lac Brompton

En compagnie du maire de Racine et du président de l'Association pour la Protection du lac Brompton, nous avons eu une rencontre avec deux membres de la Sûreté du Québec pour discuter des patrouilles sur le lac Brompton durant la période estivale. Présentement, la fréquence actuelle est de huit à neuf fois par été, et ce, principalement le vendredi, samedi et dimanche. Seul, le lac St-Francois a droit à 9 sorties par été et, pour les autres lacs, c'est beaucoup moins. Les représentants nous ont mentionné leurs disponibilités pour venir faire une présentation lors des assemblées générales de nos associations des lacs, permettant ainsi d'expliquer leurs rôles et d'échanger avec les personnes sur places.

Retour sur la fête d'hiver

Nous souhaitons remercier tous les organisateurs de la Fête de l'hiver, qui a eu lieu le 21 février. Ce fut une magnifique journée où les familles étaient au rendez-vous. Les enfants étaient heureux et bien gâtés : tire d'érable, bonbons, guimauve, barbe à papa et chocolat chaud... leur énergie était à son maximum ! Entre la musique, les glissades, le patin, les jeux gonflables, le mur d'escalade et le food truck, tout était réuni pour passer une journée des plus agréables. Un merci tout spécial à Martine Deschênes, à la direction des loisirs, ainsi qu'à tous les employés pour leur énergie et leur implication tout au long de cette journée. Je tiens aussi à remercier l'AFEAS, qui a confectionné à la main de magnifiques tuques aux couleurs de la municipalité afin d'identifier les organisateurs. Quelle excellente idée ! Merci encore à tous.

Court-métrage historique à Saint-Denis-de-Brompton

On aimerait souligner le travail remarquable du comité de pilotage pour la projection des courts-métrages historiques de notre municipalité. On remercie aussi monsieur Jean-Guy Plante, historien exceptionnel résidant à Saint-Denis, Liliane St-Arnaud au soutien technique ainsi que la présidente du comité culturel, Colombe Landry, pour la réalisation de ces événements extraordinaires pour les citoyens de Saint-Denis-de-Brompton.

Le 21 mars, à 19 h 00, nous accueillerons le conteur François Bienvenue.

Assemblée générale du comité culturelle

Le 1er avril, ne manquez pas l'Assemblée générale du comité culturel au centre communautaire à la salle des pompiers. Vous découvrirez la programmation 2026 et l'état financier de cet organisme.